



24 août 2023

(23-5699) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

## Original: anglais

## NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

ESTONIE: LOI SUR LES MODÈLES D'UTILITÉ

Membre	ESTONIE
présentant la notification	

## Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur les modèles d'utilité	
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)	
Nature de la notification	<ul> <li>[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle</li> <li>[] Autres lois ou réglementations</li> </ul>	
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/EST/23 11801 00 e.pdf	
Situation de la notification	<ul> <li>Première notification</li> <li>Modification ou révision du texte juridique notifié</li> <li>Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)</li> </ul>	
Références des notifications précédentes	IP/N/1/EST/I/1	
Brève description du texte juridique notifié		
La Loi notifiée prévoit la protection juridique des inventions en tant que modèles d'utilité.		
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais	
Entrée en vigueur	1 <sup>er</sup> avril 2019 Date initiale d'entrée en vigueur: 23/05/1994 Dernière modification: 01/04/2019	
Autre date		

## Précisions sur la notification

Date de	14 juin 2023
présentation de la notification	

Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Estonian Ministry of Justice (Ministère de la justice d'Estonie) Courrier électronique: <a href="mailto:info@just.ee">info@just.ee</a> Site Web: <a href="mailto:https://www.just.ee/en">https://www.just.ee/en</a>

<sup>\*</sup> Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.